

Téléconférence sur les résultats du T3 2022

Le 3 novembre 2022



Bell

Avis concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans cette présentation constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s’y limiter, des déclarations concernant l’orientation financière de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l’intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE pour 2022, les plans en matière de déploiement du réseau de BCE et les dépenses d’investissement prévues ainsi que les avantages qui devraient en découler, la conclusion de l’acquisition proposée de Distributel et les avantages qui devraient en découler, notre objectif d’atteindre nos cibles basées sur la science en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), les attentes selon lesquelles les effets du contexte macroéconomique difficile sur les produits tirés de la publicité devraient se poursuivre au T4 2022, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d’autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu’elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l’avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d’autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s’attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l’intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l’objet de risques et d’incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s’appuyer sur ces déclarations prospectives. Pour une description de ces risques et de ces hypothèses, se reporter au rapport de gestion annuel de 2021 de BCE daté du 3 mars 2022, mis à jour dans le rapport de gestion du premier, du deuxième et du troisième trimestre de 2022 de BCE daté du 4 mai 2022, du 3 août 2022 et du 2 novembre 2022, respectivement, et dans le communiqué de presse de BCE daté du 3 novembre 2022 annonçant ses résultats financiers pour le troisième trimestre de 2022, documents qui sont tous déposés auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à [sedar.com](https://www.sedar.com)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à [sec.gov](https://www.sec.gov)) et disponibles sur le site Web de BCE, à [BCE.ca](https://www.bce.ca).

Les déclarations prospectives qui figurent dans cette présentation décrivent nos attentes en date du 3 novembre 2022 et par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l’exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l’obtention de nouveaux renseignements ou de l’occurrence d’événements futurs, ni pour toute autre raison.

Faits saillants du troisième trimestre et progrès sur les impératifs stratégiques

Performance financière

- Croissance de 3,2 % des produits consolidés et de 1,2 % du BAIIA ajusté⁽¹⁾
 - Coûts de 38 M\$ liés aux ouragans et aux pressions inflationnistes absorbés au T3⁽²⁾
- Diminution de 5,2 % du bénéfice net a/a, principalement en raison de pertes nettes hors trésorerie sur dérivés sur capitaux propres
- Les résultats financiers à ce jour sont conformes aux cibles de l'orientation financière pour 2022

Accélération des dépenses d'investissement pour bâtir les meilleurs réseaux

- Investissements générationnels dans des réseaux de fibre optique à large bande et de technologies mobiles de calibre mondial, qui se sont traduits par une augmentation sans précédent du nombre de nouveaux clients nets des services sans fil large bande et sur fil de détail au T3
- Objectifs de déploiement accélérés des réseaux de fibre optique et 5G sur la bonne voie pour 2022
 - ~80 % du déploiement de la fibre optique terminé et réseau 5G+ accessible à ~60 % des clients potentiels d'ici la fin de l'exercice⁽³⁾
- Réseau 5G de Bell reconnu comme étant le plus rapide au Canada selon le magazine *PCMag* et Ookla⁽⁴⁾

Abonnés aux services sans fil de grande valeur

- 224 343 nouveaux abonnés nets utilisant des téléphones mobiles, un résultat trimestriel sans précédent qui représente une hausse de 64,4 % a/a
- Meilleur T3 pour ce qui est des nouveaux abonnés nets des services postpayés
 - 85 % des volumes de ventes liés au réseau 5G; 35 % des clients des services postpayés utilisent des appareils compatibles avec le réseau 5G
- Résultats financiers du sans-fil toujours aussi solides : croissance de 7,4 % des produits et de 7,8 % du BAIIA ajusté

⁽¹⁾ Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Se reporter à la section *Total des mesures sectorielles* de l'annexe pour plus d'informations sur cette mesure.

⁽²⁾ Les coûts relatifs aux pressions inflationnistes sont définis comme une augmentation des coûts d'opération a/a résultant des pressions inflationnistes liées aux dépenses de carburant, des services publics et de la masse salariale.

⁽³⁾ Les clients potentiels excluent les clients touchés par les restrictions liées au réseau 5G près des aéroports et ceux des régions où le spectre 3,5 GHz n'est pas encore disponible. Couverture nationale de ~40 % de la population totale.

⁽⁴⁾ Rapport du magazine *PCMag* sur les réseaux mobiles les plus rapides au Canada pour 2022; Speedtest Awards remis par Ookla pour le T1-T2 2022 au Canada.

Faits saillants du troisième trimestre et progrès sur les impératifs stratégiques (suite)

Croissance des services à large bande et de la part de marché des clients résidentiels

- 95 036 nouveaux abonnés nets des services Internet FTTH de détail, le résultat le plus élevé à ce jour, qui représente une hausse de 33,2 % a/a
- Croissance de 8 % des produits tirés des services Internet résidentiels
- Vitesses Internet symétriques à plusieurs gigabits (3 Gbit/s et plus) offertes dans plus de 5 millions d'emplacements d'ici la fin de l'année 2022
- Acquisition de Distributel : un moyen de consolider notre position concurrentielle et de soutenir notre stratégie de croissance d'Internet en offrant plus d'options de services aux clients résidentiels et PME sensibles aux coûts

Stratégie des médias numériques d'abord

- Produits liés au contenu numérique⁽¹⁾ en hausse de 40 % a/a
- Hausse de 29 % des abonnés du service de diffusion en continu directement aux consommateurs Crave
- Produits tirés de l'outil de vente SAM Télé⁽²⁾ en hausse de 139 % a/a

Mieux pour tous

- **Bell récompensée par les prix canadiens Clean50 pour son innovation et ses réalisations dans le domaine environnemental**
 - Bell nommée grande championne de la réduction des émissions de GES
 - Reconnaissance de notre station cellulaire alimentée à l'énergie solaire comme étant l'un des projets durables les plus innovants au Canada
- **Cibles de réduction des émissions de GES basées sur la science approuvées par l'initiative SBTi**

⁽¹⁾ Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

⁽²⁾ Les produits de SAM Télé représentent les produits tirés de la plateforme d'optimisation de l'achat de publicités télévisées de Bell Média, qui donne aux clients la possibilité de planifier, d'activer et d'évaluer des campagnes de marketing à l'aide des données internes de premier rang et de l'inventaire télé de Bell.

Nombre de nouveaux abonnés sans précédent et résultats financiers soutenus grâce à des services et réseaux à large bande de premier plan, à une solide exécution, à un contrôle rigoureux des coûts et à l'accent mis sur l'excellence du service à la clientèle

Faits saillants opérationnels du T3

Services sans fil de Bell

224 343

Ajouts nets, abonnés utilisant des téléphones mobiles

En hausse de 64,4 % a/a

- Résultat trimestriel sans précédent

167 798

Ajouts nets des services postpayés

En hausse de 46,1 % a/a

- Taux de désabonnement de 0,90 %, en baisse de 3 pb a/a

60,76 \$

RMU combiné⁽¹⁾

En hausse de 2,2 % a/a

- 6^e trimestre consécutif de croissance a/a

49 044

Ajouts nets, abonnés utilisant des appareils mobiles connectés

En hausse de 48,5 % a/a

Services sur fil de Bell

89 652

Ajouts nets, services Internet de détail

En hausse de 36,3 % a/a

- Meilleur résultat trimestriel en 17 ans

38 093

Ajouts nets, services de télé IP de détail

En hausse de 20,4 % a/a

- Pertes nettes d'abonnés du service par satellite de 27 240, hausse de 6 000 a/a

42 853

Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail

En hausse de 0,2 % a/a

56 314

Ajouts nets totaux, abonnés des services résidentiels de détail

En hausse de 70 % a/a

- 3^e trimestre positif depuis le T3 2021 et meilleur résultat depuis 2005

Bell Média

40 %

Croissance des produits tirés du contenu numérique

- 31 % du total des produits tirés des médias, en hausse par rapport à 22 % au T3 2021

3,1 M

Abonnés de Crave

En hausse de 7 % a/a

- Hausse de 29 % des abonnés du service directement aux consommateurs

CTV

Réseau n° 1

- Part de marché de l'auditoire en hausse de 29 %⁽²⁾
- 5 chaînes de télé au palmarès des 10 chaînes de divertissement spécialisées anglophones⁽³⁾

Noovo

Part de marché de l'auditoire

Hausse de 4 %⁽²⁾

- RDS : principale chaîne de télé spécialisée francophone hors nouvelles⁽²⁾

⁽¹⁾ Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles correspond aux produits d'exploitation tirés des services sans fil divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois.

⁽²⁾ T3 2022, auditoire aux heures de grande écoute chez les adultes de 25 à 54 ans.

⁽³⁾ Année de diffusion 2021-2022, chez les adultes de 25 à 54 ans.

Résultat trimestriel sans précédent pour les ajouts nets totaux d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et des appareils mobiles connectés, d'abonnés des services Internet de détail et de télé IP de 401 132, en hausse de 134 000 ou 50,3 % a/a



Résultats financiers et d'exploitation

Résultats financiers consolidés

(en millions \$, sauf les données par action)	T3 22	A/A
Produits des activités ordinaires	6 024	3,2 %
Tirés des services	5 193	1,8 %
Tirés des produits	831	12,8 %
BAlIA ajusté	2 588	1,2 %
Marge ⁽¹⁾	43,0 %	(0,8) pt
Bénéfice net	771	(5,2) %
BPA établi selon les normes	0,78	(6,0) %
BPA ajusté⁽²⁾	0,88	7,3 %
Dépenses d'investissement	1 317	(13,1) %
Intensité du capital ⁽³⁾	21,9 %	(2,0) pts
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 996	12,5 %
Flux de trésorerie disponibles (FTD)⁽²⁾	642	13,4 %

⁽¹⁾ La marge du BAlIA ajusté se définit comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

⁽²⁾ Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et les flux de trésorerie disponibles (FTD) sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter aux sections *Ratios non conformes aux PCGR* et *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus d'informations sur ces deux mesures.

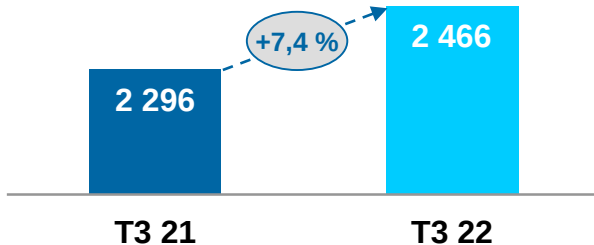
⁽³⁾ L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.

- **Croissance de 3,2 % des produits entraînant un BAlIA ajusté plus élevé de 1,2 %**
 - Un nombre sans précédent d'activations nettes d'abonnés et des coûts de 38 M\$ liés aux ouragans et aux pressions inflationnistes ont eu une incidence sur la croissance du BAlIA ajusté
- **Amélioration des ventes de produits sur fil aux entreprises**
- **Diminution de 5,2 % du bénéfice net et de 6,0 % du BPA établi selon les normes, principalement en raison de pertes hors trésorerie sur dérivés sur capitaux propres**
- **BPA ajusté de 0,88 \$, en hausse de 7,3 % a/a**
 - Ajustements fiscaux au T3 2022 qui reflètent principalement la résolution de positions fiscales incertaines associées à l'acquisition de MTS
- **Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en hausse de 12,5 % grâce à la baisse des impôts et des cotisations en trésorerie aux régimes de retraite et un BAlIA ajusté plus élevé**
- **Dépenses d'investissement conformes à l'accélération prévue de plus de 5 G\$ pour l'exercice 2022**
- **FTD de 642 M\$, en hausse de 13,4 % a/a**

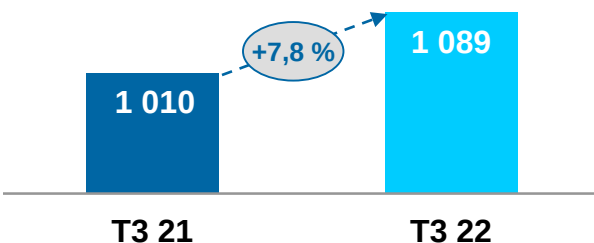
Les résultats financiers à ce jour sont conformes aux cibles pour 2022

Résultats financiers du sans-fil

Produits des activités ordinaires (en millions \$)



BAIIA ajusté (en millions \$)

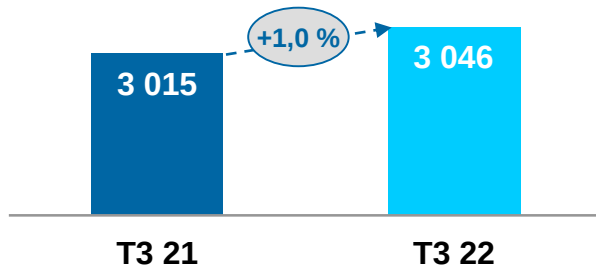


- Croissance des produits tirés des services de 7,0 % attribuable à l'accent mis sur l'augmentation du nombre d'abonnés de qualité, à la gestion de la clientèle et à la vigueur des produits tirés des services d'itinérance
 - Produits tirés des services d'itinérance correspondant à 114 % de ceux d'avant la COVID-19 (T3 2019)
- Produits d'exploitation tirés des produits en hausse de 8,6 % a/a, ce qui témoigne de la hausse de la proportion de ventes d'appareils à valeur supérieure
- Croissance solide du BAIIA ajusté de 7,8 % se traduisant par une croissance de la marge de 44,2 % a/a

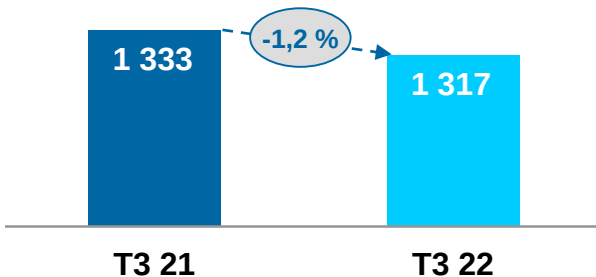
La vigueur soutenue des résultats financiers du sans-fil témoigne de l'accent mis sur la croissance des abonnés rentables, la valeur fidélité des clients et la discipline en matière de concurrence

Résultats financiers du sur-fil

Produits des activités ordinaires (en millions \$)



BAlIA ajusté (en millions \$)

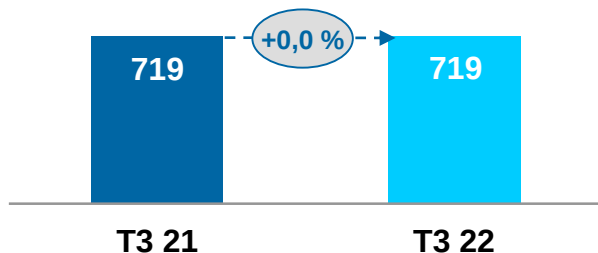


- 1^{er} trimestre où la croissance des produits est positive depuis le T1 2021
- Produits tirés des services Internet résidentiels en hausse de 8 % a/a
- Amélioration des résultats pour les produits sur fil aux entreprises
 - Total des produits d'exploitation tirés des produits sur fil en hausse de 46,3 % a/a nonobstant la pénurie de puces sur la chaîne d'approvisionnement mondiale qui persiste
 - Le taux du recul trimestriel des produits tirés des services a/a se stabilise
- BAlIA ajusté en baisse de 1,2 % a/a en raison des coûts de 34 M\$ liés aux ouragans et aux pressions inflationnistes absorbés au T3

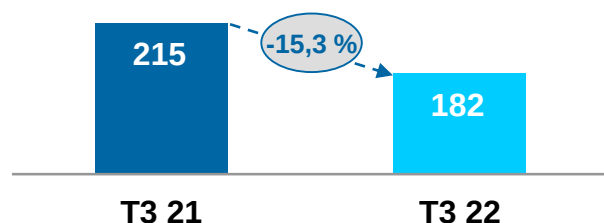
La vigueur des résultats financiers du sur-fil pour le T3 témoigne du succès de notre stratégie pour la fibre optique résidentielle et de l'amélioration des résultats pour les produits sur fil aux entreprises

Résultats financiers du secteur Média

Produits des activités ordinaires (en millions \$)



BAlIA ajusté (en millions \$)



- **Total des produits stable a/a**
- **Produits tirés de la publicité en baisse de 2,3 % a/a**
 - Ralentissement de la demande pour la publicité à la télé et de la reprise de la radio attribuable aux incertitudes macroéconomiques et au ralentissement économique
 - Les résultats du T3 2021 ont bénéficié des élections fédérales, du Championnat EURO et des Jeux olympiques de Tokyo
 - Reprise post-pandémique soutenue pour l’affichage extérieur
- **Produits liés au contenu numérique en hausse de 40 %**
- **Produits tirés des frais d’abonnement en hausse de 2,2 % a/a, principalement grâce à la croissance continue du service de diffusion en continu Crave**
- **BAlIA ajusté en baisse de 15,3 % a/a**
 - Hausse de 6,5 % des coûts d’exploitation, qui témoigne du retour à l’horaire régulier pour la diffusion d’événements sportifs et de la programmation de divertissement

Les effets du contexte macroéconomique difficile sur les produits tirés de la publicité devraient persister au T4

Mise à jour du bilan financier et de trésorerie

Liquidités disponibles⁽¹⁾

3,5 G\$

dont 583 M\$ en trésorerie

*Au 30 septembre 2022

Ratio de levier financier net⁽¹⁾

3,2x

*Au 30 septembre 2022

Ratio de solvabilité⁽²⁾

~115 %

* Total des principaux régimes PD de BCE au 30 septembre 2022

- Liquidités disponibles totales de 3,5 G\$ à la fin du T3
- Ratio de levier financier net gérable à 3,2x
- Bonne protection contre les hausses de taux d'intérêt
 - ~85 % de la dette à taux fixe
 - Prochaine échéance de la dette à long terme en septembre 2023
 - Coût annuel moyen pondéré après impôts de la dette de ~2,8 %, avec une durée moyenne jusqu'à l'échéance de ~14 ans
- Excédent de solvabilité élevé de ~3 G\$ sur le total des principaux régimes PD de BCE
 - Incidence nette d'une variation de 25 pb du taux d'actualisation sur l'excédent de solvabilité de ~90 M\$
- Dépenses en dollars américains convenablement couvertes économiquement jusqu'en 2024

⁽¹⁾ Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR, alors que le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital. Se reporter aux sections *Mesures financières non conformes aux PCGR* et *Mesures de gestion du capital* de l'annexe pour plus d'informations sur ces mesures.

⁽²⁾ Le ratio de solvabilité des régimes de retraite est défini comme l'actif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, divisé par le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, calculé conformément à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* et à son règlement connexe (LNPP). En vertu de la LNPP, le Bureau du surintendant des institutions financières exige que les sociétés effectuent périodiquement des évaluations de solvabilité, y compris le calcul des ratios de solvabilité des régimes de retraite, pour les régimes de retraite agréés par le gouvernement fédéral. L'évaluation de la solvabilité suppose la cessation des régimes de retraite à la date d'évaluation.

Bilan solide assorti de liquidités suffisantes et d'une bonne protection contre la volatilité des taux d'intérêt, ce qui nous permet de mettre en œuvre nos priorités stratégiques

Objectifs financiers pour 2022

BCE	2021	2022P	T3 22 ACJ
Croissance des produits des activités ordinaires	2,5 %	1 % à 5 %	2,9 %
Croissance du BAIIA ajusté	3,0 %	2 % à 5 %	4,0 %
Intensité du capital ⁽¹⁾	20,7 %	21 %	19,7 %
Croissance du BPA ajusté	5,6 %	2 % à 7 %	8,6 %
Croissance des flux de trésorerie disponibles ^{(1),(2)}	(11,0) %	2 % à 10 %	(2,2) %
Dividende annuel sur actions ordinaires ⁽³⁾	3,50 \$	3,68 \$	3,68 \$

⁽¹⁾ Au T2 2022, nous avons appliqué de façon rétrospective la décision sur le programme de travail de l'IFRIC sur les dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers (IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*), et ce, pour chacune des périodes antérieures présentées. Pour plus de détails, se reporter à la note 2, *Mode de présentation et principales méthodes comptables* du rapport de gestion de BCE pour le troisième trimestre de 2022.

⁽²⁾ Pour l'exercice 2022 en entier, nous prévoyons que la croissance du BAIIA ajusté, la diminution des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et des paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la baisse des impôts en trésorerie donneront lieu à une hausse des flux de trésorerie disponibles.

⁽³⁾ Augmentation du dividende de 3,50 \$ à 3,68 \$ par action à compter du dividende du T1 2022.

Reconfirmation de tous les objectifs de l'orientation financière pour 2022



Annexe

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le Règlement 52-112 *Information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes : i) mesures financières non conformes aux PCGR; ii) ratios non conformes aux PCGR; iii) total des mesures sectorielles; iv) mesures de gestion du capital; et v) mesures financières supplémentaires. La présente annexe fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans la présente présentation pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières complémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsque le nom des mesures financières n'est pas assez descriptif.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Bénéfice net ajusté

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Bénéfice net ajusté*, du rapport de gestion du troisième trimestre 2022 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Liquidités disponibles*, du rapport de gestion du troisième trimestre 2022 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec la trésorerie, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles excédentaires*, du rapport de gestion du troisième trimestre 2022 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

Dette nette

La dette nette est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Dette nette*, du rapport de gestion du troisième trimestre 2022 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec la dette à long terme, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

Ratios non conformes aux PCGR

BPA ajusté

Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus. Reportez-vous à la section 8.2, *Ratios non conformes aux PCGR – BPA ajusté*, du rapport de gestion du troisième trimestre 2022 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations sur le BPA ajusté.

Total des mesures sectorielles

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Reportez-vous à la section 8.3, *Total des mesures sectorielles – BAIIA ajusté*, du rapport de gestion du troisième trimestre 2022 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec le bénéfice net, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

Mesures de gestion du capital

Ratio de levier financier net

Le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital et correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.